



**RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017,
LE RAPPORT AU VÉRIFICATEUR EXTERNE AINSI QUE SUR DIVERSES INFORMATIONS
À CARACTÈRE FINANCIER POUR L'ANNÉE EN COURS
17 JUILLET 2018**

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Les nouvelles dispositions de la Loi 122 sont venues modifier considérablement les modalités de reddition de comptes dans le monde municipal.

C'est ainsi que je vous livre aujourd'hui les faits saillants des états financiers de la municipalité au 31 décembre dernier ainsi que du rapport du vérificateur externe.

Bien que les récentes modifications législatives ne rendent plus cette démarche obligatoire, il nous apparaissait important, pour des considérations de transparence, de vous présenter également l'état d'avancement des revenus et des dépenses pour l'année en cours et un aperçu des dossiers qui, en plus des opérations courantes, ont mobilisé les membres du Conseil et de l'administration.

Pour ce qui est de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que tous ceux d'une valeur de 2 000 \$ et plus accordés au même fournisseur et totalisant une dépense de plus de 25 000 \$, elle sera dorénavant accessible sur le site internet de la municipalité et mise à jour mensuellement. Vous y trouverez la liste de ces contrats accordés du 1^{er} janvier au 30 juin 2018.

La rémunération de la mairesse, du maire suppléant et des autres membres du Conseil sera également disponible sur le site internet de la municipalité.

I – FAITS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Vous vous souviendrez qu'à l'occasion de la présentation du vérificateur externe livrée à la séance du conseil municipal du mois dernier au sujet de l'exercice financier 2017, les revenus de la Municipalité se sont chiffrés à 12 497 855 \$ alors que les dépenses se sont élevées à 6 524 134 \$ le tout pour un surplus de 5 973 721 \$ avant la conciliation à des fins fiscales. Une fois cette conciliation effectuée, le surplus budgétaire s'établissait finalement à 101 501 \$.

Cet écart mérite quelques explications. La comptabilité dans le monde municipal pour les opérations courantes en est une de caisse, où sont pris en compte les revenus et les dépenses, dans le budget annuel de fonctionnement.

Cependant, les normes comptables tiennent compte des éléments devant être pris en compte à des fins de taxation, ou « fiscales » si vous préférez. Ici, on prend en considération les immobilisations, les propriétés destinées à la revente, le financement, les affectations de divers fonds, l'amortissement, etc., et leur impact sur les finances de la municipalité.

Le surplus de 101 501 \$ enregistré dans les opérations courantes est donc la conjugaison de différents facteurs. Globalement, les revenus ont été plus élevés que prévu d'un montant total de 204 481 \$, principalement attribuables aux revenus de taxes et pour différents services rendus.

Les dépenses d'opération ont aussi été plus élevées que prévu, d'un montant totalisant 418 499 \$, principalement occasionnées par une hausse temporaire des dépenses en loisirs (bonification des événements pour le 175^e anniversaire de St-Alphonse), pour les frais de financement temporaire pour le programme d'égout et d'aqueduc du village (PEAV) et pour le programme d'aide financière de mise aux normes des installations septiques.

Différentes affectations, d'un montant total de 315 518 \$, principalement pour les frais d'intérêts temporaires du PEAV et l'utilisation des excédents, ont permis de dégager un surplus net d'opérations de 101 501 \$.

Quant à la dette nette à long terme de la Municipalité, elle était de 4 757 542 \$ alors que le capital disponible du fonds de roulement s'élevait à 283 723 \$ sur un total initial approuvé de 500 000 \$.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ ET DU FONDS DE ROULEMENT

Le surplus accumulé et non affecté s'établissait à 468 632 \$ au 31 décembre 2017. Depuis le début de l'année, différentes dépenses et/ou provisions pour des dépenses prévues d'ici le 31 décembre prochain ont été imputées au surplus.

Parmi celles-ci, notons : les honoraires pour la consultation externe pour la révision du plan d'urbanisme en concordance avec le nouveau schéma d'aménagement de la MRC Matawinie (25 000 \$); la contribution municipale au pacte rural pour la réalisation des terrains de pétanque et du parc de planches à roulettes (20 830 \$); le mandat d'honoraires professionnels pour la réfection à venir de la rue des Monts (19 400 \$); le nouveau plan d'intervention pour les réseaux d'aqueduc, d'égout du village et pluvial du village (21 200 \$); l'achat d'une citerne pour l'abat-poussière (31 500 \$); l'achat d'un véhicule spécialisé pour l'entretien des sentiers (13 700 \$).

Des excédents de revenus sur les dépenses ont également été portés au surplus accumulé, dont le fruit de la vente à l'encan de matériel périmé (50 000 \$) et le paiement anticipé de versement en capital et intérêt à même le solde non utilisé de différents règlements d'emprunt (47 800 \$).

Comme vous la savez, le fonds de roulement est un outil disponible à la municipalité pour financer des immobilisations sans recourir aux emprunts et ainsi économiser des frais en intérêts. Instauré par un règlement, ce fonds était initialement de 500 000 \$. Au fil des ans, différentes dépenses y ont été imputées, généralement sur des termes de remboursement de trois (3) à cinq (5) ans, parfois dix (10) ans pour les immobilisations plus dispendieuses et dont la durée de vie est plus longue.

Au 31 décembre 2017, le capital non engagé du fonds de roulement était de 283 723 \$.

II – BUDGET D'OPÉRATIONS 2018 : ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 30 JUIN 2018

Jetons maintenant un coup d'œil sur le budget d'opérations pour 2018. Celui-ci, adopté à la séance spéciale du Conseil tenue le 23 janvier dernier, s'établissait à 5 765 155 \$. Comme vous le savez, les municipalités ont l'obligation de présenter des budgets équilibrés - donc sans déficit - c'est-à-dire



que les revenus et les dépenses doivent s'établir au même montant. La seule latitude autorisée est d'affecter une partie du surplus libre à la fin d'une année aux dépenses d'opérations de l'année suivante et ainsi diminuer temporairement le recours à la taxation. Considérant le portrait financier de notre municipalité, nous considérons plus prudent de maintenir le surplus non affecté à un plancher ne devant pas être inférieur à 400 000 \$ pour être en mesure de faire face aux éventuels imprévus.

À ce stade-ci de l'année et après six (6) mois d'opération, le niveau d'avancement des revenus et des dépenses devrait être théoriquement de 50 %. En pratique, la situation varie sensiblement selon les différents postes budgétaires et les variations sont principalement attribuables au calendrier de décaissement de nos dépenses et d'encaissement de nos revenus, lequel n'est évidemment pas uniforme tous les mois.

Globalement, l'analyse préliminaire des revenus et des dépenses au 30 juin dernier nous laisse présumer que nous terminerons l'exercice financier 2018 avec un budget équilibré pour le budget d'opérations courantes.

III – APERÇU DES PRINCIPAUX DOSSIERS EN 2018

Le nouveau **conseil municipal** a été très occupé depuis l'élection du mois de novembre 2017. Premièrement, des rencontres ont été tenues dans tous les districts électoraux afin de s'enquérir des préoccupations de la population. Dans un même ordre d'idées, des consultations ad hoc ont été menées auprès de certains groupes cibles, dont les gens d'affaires.

De plus, différents comités ont été instaurés et se réunissent régulièrement pour éclairer les décisions de la municipalité : environnement; loisir, culture et vie communautaire; voirie; sécurité publique; urbanisme; finances et administration et développement.

Des groupes de travail ont également été mis sur pied pour traiter des problématiques plus particulières, notamment : la gestion des matières résiduelles; le développement des activités de plein air; les bâtiments propriété de la municipalité; la mise en valeur du noyau villageois; les événements et la communication.

Au niveau de la **direction générale**, un effort particulier a dû être consacré à la tenue d'un lac à l'épaule - une première à Saint-Alphonse – ainsi qu'au soutien administratif au travail des différents comités mis sur pied par le conseil municipal.

Les ressources humaines ont également retenu notre attention. C'est ainsi que le réaménagement des tâches a permis de réduire la masse salariale de 2 % par rapport à 2017. Des aménagements ad hoc ont été apportés à la convention collective des employés et la révision des descriptions de tâches est à la veille d'être complétée. Ce travail sera finalisé à la lumière du cadre budgétaire pour 2019. Toujours en matière de ressources humaines, l'adhésion récente à une mutuelle permettra à la municipalité de diminuer ses cotisations annuelles et obligatoires en matière de santé et de sécurité au travail.

Le recours accru à nos employés manuels pour la réalisation de certaines tâches a permis à la municipalité de réaliser des économies substantielles, notamment pour les travaux de pavage - en

préparant en régie les accotements et les fossés - pour le réaménagement de locaux et pour l'épandage d'abat-poussière. Ils ont également réalisé l'essentiel des travaux d'aménagement des terrains de pétanque et il en sera de même bientôt avec celui pour les planches à roulettes.

Du côté des revenus, une attention particulière a été consacrée au recouvrement des mauvaises créances et cet effort sera poursuivi. C'est ainsi que la municipalité a procédé à la vente de propriétés pour arrérages de taxes ainsi que la saisit de plusieurs centaines de lots dans le développement dit de « Chapleau », un dossier qui traînait depuis plus de 20 ans. Dans un même ordre d'idées, une recherche en eau potable a été couronnée de succès dans le secteur des Rentiers et nous espérons pouvoir offrir au développement une vingtaine de terrains, et ce, en 2020.

Un examen exhaustif des règlements d'emprunt contractés dans le passé a permis d'une part d'accélérer le remboursement en capital et en intérêts et diminuer ainsi nos frais de financement et d'autre part, d'identifier les soldes disponibles pouvant servir au financement de divers projets. Plusieurs des résolutions présentées ici ce soir illustrent cette démarche.

L'effort particulier consacré à la recherche systématique de subventions visant à diminuer les coûts aux frais des contribuables a été couronné de succès et nous entendons poursuivre dans la même voie.

Quant au suivi des plaintes, des requêtes et des demandes d'information, celles-ci sont maintenant traitées tous les jours selon leur urgence et toutes les informations pertinentes sont consignées dans un logiciel nous permettant d'identifier les secteurs à risque ou ceux où des améliorations sont nécessaires. C'est ainsi que depuis le premier janvier dernier 904 requêtes ont été reçues et le traitement de 790 d'entre elles est complété.

L'acquisition récente d'un logiciel spécialisé permettra une gestion optimale des réservations de nos salles et nous avons poursuivi nos efforts pour rattraper le retard dans la gestion documentaire pour répondre à nos obligations légales, mais beaucoup de travail reste à faire.

Enfin, au plan stratégique et soucieux d'éclairer au mieux les décisions du conseil municipal, des mandats ont été effectués pour : dresser le portrait de notre réseau routier et des ouvrages afférents; établir un diagnostic organisationnel; procéder à une analyse comparative de l'effectif et de la rémunération du personnel municipal; régler le problème de l'alimentation des bornes d'incendie au village; élaborer une première politique culturelle.

Tous ces intrants seront mis à contribution pour l'élaboration du budget pour 2019.

Dans le domaine des **travaux publics**, l'année écoulée a encore été caractérisée par des pluies ayant causé des dégâts. Des interventions urgentes ont été réalisées sur le rang des Sables et à différents endroits de notre territoire. Pour mitiger d'éventuels dégâts, nous sommes intervenus sur des propriétés privées, en l'absence de leurs propriétaires et nous leur avons donc rappelé leurs responsabilités à cet égard. Dorénavant, les interventions de la municipalité seront facturées aux propriétaires négligents.

Un effort particulier a été consenti à la réfection du réseau routier municipal et à l'entretien des ouvrages de drainage des eaux de ruissellement. Après la réfection des rues Laforest et du Lac-Pierre Nord, nous réaliserons à la fin de l'été, celle de la rue des Monts. De même, la révision



du tracé de la rue du Lac-Vert Sud a été amorcée pour en améliorer la sécurité et les travaux seront complétés d'ici la fin de l'été.

L'acquisition de pièce d'équipements modernes - dont un tracteur et une pelle mécanique - maintenant disponibles douze (12) mois par année au lieu de six (6) comme par le passé, permettra d'améliorer la fréquence et la fiabilité de nos interventions sur le terrain.

En matière de sécurité publique, nous avons procédé à du recrutement pour compléter les effectifs requis pour notre brigade, le tout devant être agrémenté d'un programme de formation. Des améliorations ont été apportées au matériel roulant et à différents équipements. Nous avons progressé dans la mise en place du schéma de couverture des risques en sécurité d'incendie, notamment pour finaliser les plans pour la construction éventuelle de bornes sèches.

Au niveau de **l'environnement**, nous avons maintenu notre soutien aux citoyens en matière d'environnement durant la saison estivale et procédé au nombre requis de tests afin de vérifier la qualité des eaux de nos principaux lacs. La journée annuelle de l'environnement s'est tenue au bénéfice de tous, avec le concours de professionnels et de spécialistes, et ce avec un nouveau format apprécié des participants.

Le programme de visite des installations sanitaires s'est poursuivi, en accordant, comme il se doit, la priorité aux installations polluantes ou désuètes.

La municipalité a amorcé une réflexion sérieuse sur les modalités de son soutien éventuel aux associations de lacs, dans le contrôle des plantes envahissantes sur son territoire et deux projets-pilotes sont en cours aux lacs Stevens et Bastien.

En ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles, nous avons convenu d'aller en appel d'offres pour prolonger le service d'un an, et ce, dans le but de nous donner le temps nécessaire à une analyse plus fine des meilleures options qui s'offrent à nous pour le futur à moyen et à long terme.

Le **plein air** est en voie de recouvrer ses lettres de noblesse à Saint-Alphonse et l'administration compte en faire un axe privilégié de développement.

C'est pourquoi nous avons acquis un véhicule spécialisé pour l'entretien estival et hivernal des sentiers multifonctionnels. Ceux-ci sont déjà mieux entretenus et mieux signalés et un plan d'action identifiant des interventions ciblées a récemment été adopté, notamment la recherche de nouveaux tracés qui devront être officialisés dans des ententes à intervenir avec les propriétaires concernés.

Nous travaillons également à la mise en œuvre d'activités d'escalade en collaboration avec les professionnels du domaine et nos partenaires du secteur privé : plus de détails suivront en temps opportun.

Pour ce qui est de la **santé et du bien-être**, le comptoir vestimentaire et le comptoir alimentaire continuent d'offrir des biens et services à la population. Les services d'une infirmière en milieu rural, à raison d'une journée par semaine, en plus des prélèvements font aussi partie des services offerts.

Le soutien financier à l'école du village a été maintenu par l'intermédiaire du comptoir vestimentaire. Par ailleurs, des interventions concertées ont permis d'améliorer la sécurité dans le secteur du débarcadère de l'école.

L'implication extraordinaire de nos bénévoles dans toutes les sphères d'activités de la Municipalité a été soulignée à nouveau puisqu'il s'agit d'un apport important à la qualité de vie de notre communauté.

Au chapitre de **l'urbanisme**, l'année 2018 a été marquée par l'adoption du nouveau schéma d'aménagement de la MRC Matawinie. Ce nouvel outil rendra nécessaire une mise à jour de tous nos règlements relatifs à l'urbanisme : un travail colossal et délicat nous attend pour actualiser une réglementation qui ne répond plus aux besoins de la municipalité.

Le Service de l'urbanisme a été réorganisé pour prendre en compte les activités relatives à la protection de l'environnement pour mieux intégrer nos initiatives en ces domaines.

L'année 2018 a encore été bien remplie en matière **de loisir et de culture**. La nouvelle formule de soutien financier au camp de jour, tenu en partenariat avec le Camp De-La-Salle, a été reconduite parce que couronnée de succès comme en témoigne la hausse marquée de l'achalandage.

Plusieurs activités ont été tenues ou sont à venir d'ici la fin de l'année : fin de semaine « Saint-Alphonse tout en ART »; Fête nationale; les cinq soirées des Doux jeudis sous les étoiles; les soirées de cinéma en plein air pour les jeunes et moins jeunes; la fête de l'Halloween; des expositions à la Maison de la culture organisées par le conseil des Arts, de la culture et du Patrimoine (CACP); la tenue des Journées de la culture en automne et « St-Alphonse en blanc ». Nous serons encore une fois l'hôte d'un des spectacles en église prévu à la programmation du Festival international de musique de Lanaudière. Notre programmation sera bonifiée par la tenue d'une série de spectacles en plein air et gratuit : les « Beaux dimanches ».

Le succès de toutes ces initiatives repose grandement sur les épaules des différents groupes de bénévoles, dont des employés municipaux, qui y investissent beaucoup de leur temps.

La **bibliothèque** a encore été au cœur de la vie culturelle de notre communauté, grâce à la tenue de nombreuses activités pour tous les âges, notamment : les Heures du conte; les ateliers d'écriture; le club de lecture et l'atelier d'aide à l'utilisation de la tablette électronique. Le bâtiment a d'ailleurs récemment fait l'objet de travaux de rénovation de l'enveloppe extérieure et d'isolation. En 2018, nous avons poursuivi avec l'acquisition de nouveaux postes de travail informatiques au bénéfice des usagers et le réaménagement à venir du comptoir de prêts.

Il est clair dans notre esprit que la culture en général et la bibliothèque en particulier, sont des atouts sur lesquels nous comptons miser pour la revalorisation du noyau villageois.

IV – ENJEUX BUDGÉTAIRES POUR 2019

L'année 2019 sera déterminante au chapitre des choix stratégiques pour l'avenir de notre communauté. Le conseil municipal sera appelé à se prononcer sur les enjeux suivants :



- La mise à jour de toute notre réglementation en urbanisme, pour élargir nos horizons en vue d'assurer d'une part, le maintien dans notre communauté, d'autre, la venue de nouveaux résidents et enfin, de nouveaux revenus dans les coffres de la municipalité;
- La bonification des services de l'infirmière en milieu rural;
- La mise en œuvre de la première Politique culturelle de Saint-Alphonse, laquelle devrait être adoptée au cours des prochains mois;
- La poursuite des projets-pilotes pour le contrôle des plantes envahissantes des lacs Stevens et Bastien, les enseignements de ces deux initiatives pouvant éventuellement servir aux autres lacs aux prises avec les mêmes problèmes.
- La poursuite du programme d'inspection des installations sanitaires et de mise aux normes de certaines d'entre elles selon les risques priorités et l'évaluation d'opportunité d'une prise en charge de leur vidange par la municipalité;
- Le virage numérique et la modernisation de tous nos outils de communication et le recours à différents outils de consultation de la population;
- La révision de notre plan de déneigement pour diminuer les coûts anticipés dans ce secteur d'activité à l'occasion du nouveau contrat à venir;
- Le financement d'un plan d'intervention pour la remise à niveau de notre réseau routier;
- La modernisation de l'aménagement de la plage municipale et du noyau villageois;
- La mise à jour des analyses sur les besoins en locaux et en espaces divers pour l'ensemble de la municipalité et ce, afin de maximiser leur utilisation;

Comme vous pouvez le constater, beaucoup de travail nous attend et nous ne pourrons évidemment pas tout mener de front. C'est pourquoi nous entendons prioriser le tout dans le cadre d'échéanciers réalistes pour les trois prochaines années.